

13 juil 2012 -19:08

Appartient à Conseil des ministres du 13 juillet 2012

## Dossiers introduits dans le cadre de la prudence budgétaire

Le Conseil des ministres a approuvé une série de dossiers de demandes d'engagements de crédits qui ont fait l'objet d'une évaluation favorable par le groupe de travail mis en place dans le cadre de la circulaire du 24 avril 2012 relative à la prudence budgétaire pour l'année budgétaire 2012.

Il a en outre approuvé l'engagement de crédits pour :

- la prolongation du Data Center de Fedict (lot 6) ;
- la prolongation du contrat BSM 2 pour le SPF Santé publique ;
- une subvention à l'organisation *Intergovernmental Consultations on Migration, Asylum and Refugees*.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget  
et de la Simplification administrative

Queteletplein 7

1210 Bruxelles

Belgique

+32 2 211 38 11

<http://www.chastel.belgium.be>